
MUNICIPALITE

REPONSE

à l'interpellation de M. le Conseiller communal Michele Scala
intitulée " Nos passages piétons : sont-ils vraiment sûrs ?"

Renens, le 4 mai 2009/Mhoks

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance du Conseil communal du 4 décembre 2008, M. le Conseiller Michele Scala a déposé une interpellation intitulée "Nos passages piétons : sont-ils vraiment sûrs ?" et demande s'il est prévu de sécuriser les passages dangereux à cause du peu de visibilité.

A cette demande, la Municipalité répond comme suit :

Le Service de la Sécurité publique et le Centre technique communal ont réalisé un travail d'analyse globale de l'ensemble des passages piétons de la Commune, suite à plusieurs postulats au Conseil communal, et courriers reçus par l'Administration.

Sur les quelque 230 passages de la Ville, ce travail a permis d'en identifier une quinzaine présentant des problèmes, soit une proportion de 8%.

Les mesures nécessaires à corriger ces situations vont d'un meilleur réglage des feux de circulation à la création de trottoirs avancés et d'îlots centraux en passant par une amélioration de l'éclairage public. Certains carrefours en revanche, réalisés dans une optique trop routière demandent à être revus entièrement au profit des piétons. Concernant le point plus spécifique de la sécurité nocturne des passages, une amélioration de l'éclairage public dans son ensemble est en cours sur la Commune de Renens. Dans ce contexte, les passages dont l'éclairage avait été évalué comme insuffisant sont traités en priorité.

La question s'est posée ensuite de mettre en place un chantier spécifique consacré à ce problème, passant par le dépôt d'un préavis pour le financement de ces travaux au cas où des modifications importantes viendraient à être proposées. La solution retenue aujourd'hui est de mettre en œuvre ces mesures au fil des chantiers que la Commune doit ouvrir, pour des réfections de canalisation, ou des mesures de modification du trafic.

Des exemples récents de cette politique sont la réalisation de la tranquillisation des avenues de Saugiaz et du 1^{er}-Mai, en particulier devant les écoles; de même des travaux sur le chemin de la Roche ont permis la réalisation d'un passage mieux sécurisé sur le chemin de l'école de Florissant. La réalisation du giratoire Lac-Léman et la création de nouveaux passages avec îlots centraux et un éclairage adapté est un autre exemple en cours de réalisation.

Le projet de zones 30km/h sur l'ensemble du territoire de la Ville augmentera la sécurité d'un nombre de passages important.

Sur les axes principaux restant à 50km/h, les passages suivants doivent encore faire l'objet de mesures spécifiques :

Passage piétons rue de Crissier-rue du Jura-avenue du 14-Avril

Problème identifié : délai d'attente trop long (> 1'40")

Solution proposée : revoir, en collaboration avec les tl, les priorités des lignes 30-32-35, puis reprogrammer l'armoire de commande ad hoc

Passage piétons avenue de Longemalle-intersection chemin du Chêne

Problème identifié : passage trop large

Solution proposée : suppression de la voie de présélection centrale en direction du chemin du Chêne + création d'un îlot central

Passage piétons rue du Lac 25

Problèmes identifiés : mauvaise vision nocturne et traversée trop longue

Solution proposée : pose d'un éclairage de type "Zebralux" - inverser l'emplacement de la case livreur avec celui des cases deux-roues + agrandir le bastion existant

Passage piétons rue de Crissier 6

Problème identifié : éclairage nocturne partiellement masqué en raison de la nouvelle implantation d'un arbre

Solution proposée : déplacer l'éclairage de type "Zebralux"

Passage piétons rue de Lausanne 21

Problème identifié : temps d'attente trop long

Solution proposée : ce problème sera réglé lors de la mise à double sens du 14-Avril

Passage piétons face à l'esplanade de la Salle de spectacles

Problème identifié : absence d'éclairage

Solution proposée : installation d'un éclairage nocturne de type "Zebralux"

Passage piétons rue de Lausanne 39

Problèmes identifiés : passage dangereux en raison du double flux de circulation - durée de traversée trop longue

Solution proposée : création d'une voie bus en site propre, actuellement à l'étude

Passage piétons rue de Lausanne - au débouché de l'avenue du Château

Problèmes identifiés : passage dangereux en raison d'une double voie de circulation dans chaque sens - distance de traversée trop longue
Solution proposée : création d'une voie bus en site propre, actuellement à l'étude

Passage piétons intersection avenue du 24-Janvier-rue de Verdeaux

Problème identifié : la configuration de ce carrefour n'est pas satisfaisante
Solution proposée : la conception de ce carrefour est à revoir dans son intégralité

Passage piétons rue du Simplon 8

Problème identifié : absence d'éclairage nocturne
Solution proposée : installation d'un éclairage nocturne de type "Zebralux"

Passage piétons intersection avenue des Baumettes-rue de Cossonay

Problème identifié : absence d'éclairage nocturne
Solution proposée : installation de deux dispositifs d'éclairage nocturne de type "Zebralux".

Souhaitant profiter de synergies avec des chantiers à venir, l'agenda de mise en œuvre de ces mesures ne peut encore être détaillé dans cette réponse. De plus, les travaux à entreprendre n'ont pas encore pu être chiffrés. Néanmoins, une priorité sera donnée à ces projets présentés. Un bilan sera effectué par les services concernés et le Conseil communal sera renseigné en fin d'année.

La Municipalité considère par la présente avoir répondu à l'interpellation de M. le Conseiller communal Michele Scala, déposée lors de la séance du Conseil communal du 4 décembre 2008, relative à la sécurité des passages piétons à Renens.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne Huguenin (L.S.)

Jean-Daniel Leyvraz